**PLAN DE DÉCONFINEMENT**

**Organisation de la vie quotidienne**

Dans le cadre du déconfinement, voici ce qu’il sera possible de faire ou, les lieux dans lesquels vous pourrez vous rendre ou dont l’accès restera temporairement interdit.

Le gouvernement a publié un tableau qui liste ces activités et ces lieux et précise les condition d’accès selon la circulation épidémique dans les départements.

Il propose trois périodes : avant le 11 mai, du 11 mai au 1er juin et les perspectives après le 2 juin.

## VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS

### Cinémas et théâtres

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Médiathèques, bibliothèques et petits musées

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Grands musées

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Forêts

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Parcs et jardins

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : Ouverture en fonction de la circulation de l’épidémie dans le département.

### Plages et lacs

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Colonies de vacances, camps, etc.

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Mariages et cérémonies

* Avant le 11 mai : Reportés (sauf urgence).
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Reportés (sauf urgence).

Départements à circulation épidémique élevée : Reportés (sauf urgence).

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Lieux de cultes

* Avant le 11 mai : Sans cérémonie.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Sans cérémonie.

Départements à circulation épidémique élevée : Sans cérémonie.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Cérémonies funéraires

* Avant le 11 mai : Moins de 20 personnes.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Moins de 20 personnes.

Départements à circulation épidémique élevée : Moins de 20 personnes.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Cimetières

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Rassemblements de plus de 10 personnes

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Événements de plus de 5000 personnes

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit jusqu’au 31 août.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit jusqu’au 31 août.

* Perspectives après le 2 juin : Interdit jusqu’au 31 août.

## DÉPLACEMENTS

### Dans l’espace public

* Avant le 11 mai : Interdit (sauf dérogation).
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### En transports en commun (masques obligatoires)

* Avant le 11 mai : Interdit (sauf dérogation).
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé (Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation).

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé (Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation).

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Longue distance (supérieure à 100 km)

* Avant le 11 mai : Interdit (sauf dérogation).
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation).

Départements à circulation épidémique élevée : Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation).

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

## COMMERCES

### Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux inférieurs à 40000 mètres carrés

* Avant le 11 mai : Uniquement de première nécessité.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé (Respect des règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture en cas de non-respect. Masque recommandé pour les personnels et les clients).

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé (Respect des règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture en cas de non-respect. Masque recommandé pour les personnels et les clients).

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Marchés en plein air

* Avant le 11 mai : Possibilité d’ouverture à la main du Préfet.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé (Respect des règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture par le Préfet).

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé (Respect des règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture par le Préfet).

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Centres commerciaux supérieurs à 40000 mètres carrés

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée.

Départements à circulation épidémique élevée : Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Coiffeurs, instituts de beauté, etc

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé (Sous réserve du respect des guides sanitaires).

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé (Sous réserve du respect des guides sanitaires).

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Bars, cafés, restaurants

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

## ÉCOLES ET CRÈCHES

### Crèches

* Avant le 11 mai : Interdit Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.).
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants. Masques obligatoires pour les personnels.

Départements à circulation épidémique élevée : Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants. Masques obligatoires pour les personnels.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Maternelles

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Ouverture. Limite de 15 élèves par classe.

Départements à circulation épidémique élevée : Ouverture. Limite de 15 élèves par classe.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Élémentaires

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Ouverture. Limite de 15 élèves par classe.

Départements à circulation épidémique élevée : Ouverture. Limite de 15 élèves par classe.

Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Collèges

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé. En commençant par les 6ème et 5ème. Limite de 15 élèves par classe. Masques obligatoires.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : Ouverture en fonction de la circulation de l’épidémie dans le département.

### Lycées

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : Décision fin mai sur l’ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels.

## TRANSPORTS

### Transports en commun urbains

* Avant le 11 mai : Offre réduite. Uniquement pour les déplacements autorisés.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé. Offre maximale : en heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux. Port du masque obligatoire.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé. Offre maximale : en heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux. Port du masque obligatoire.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

### Transports inter-régionaux

* Avant le 11 mai : Offre réduite. Uniquement pour les déplacements autorisés.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit. Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux. Port du masque obligatoire.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit. Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux. Port du masque obligatoire.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Avions

* Avant le 11 mai : Offre réduite. Uniquement pour les déplacements autorisés.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit. Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux. Port du masque obligatoire.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit. Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux. Port du masque obligatoire.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Taxis / VTC

* Avant le 11 mai : Uniquement pour les déplacements autorisés.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé. Limitation du nombre de passagers. Port du masque obligatoire en l’absence de protection chauffeur/passager.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé. Limitation du nombre de passagers. Port du masque obligatoire en l’absence de protection chauffeur/passager.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé.

## SPORTS

### Sport individuel à l’extérieur

* Avant le 11 mai : Sauf activité physique à moins de 1 kilomètre, pendant moins d’une heure.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale.

Départements à circulation épidémique élevée : Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale.

* Perspectives après le 2 juin : Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale.

### Sport individuel à l’intérieur (gymnases, piscines)

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Sports collectifs et de contact

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit. Liste établie par le ministère.

Départements à circulation épidémique élevée : Interdit. Liste établie par le ministère.

* Perspectives après le 2 juin : À définir fin mai.

### Sports collectifs professionnels

* Avant le 11 mai : Interdit.
* Du 11 mai au 1er juin

Départements à circulation épidémique faible : Interdit. Fin de la saison 2019/2020.

Départements à circulation épidémique élevée : Fin de la saison 2019/2020.

* Perspectives après le 2 juin : Fin de la saison 2019/2020.